

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Juin 2021

Rapport DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ pour l'année SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2020

Chers citoyennes et citoyens,

En tant que maire de la municipalité de Leclercville, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2020. Nous verrons brièvement les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

Nous avons un budget de 1 747 978 \$ pour l'exercice financier qui se terminait au 31 décembre 2020.

Le rapport du vérificateur pour cet exercice financier nous démontre que l'année s'est terminée avec un surplus de 839 010 \$ dédié en bonne partie au remboursement de la dette des travaux d'infrastructures en eaux potable et usées pour les années futures.

Le vérificateur note également dans son rapport que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2020. De plus, nos actifs financiers et non-financiers sont de 18 381 058 \$ tandis que notre dette à long terme est de 7 848 200 \$ dont 1 772 225 \$ constituent la dette du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour notre réseau de traitement des eaux usées et d'aqueduc (PIQM).

Notre surplus accumulé total affecté à différents usages est de 3 371 863 \$ dont 3 301 482 \$ est dédié au remboursement des emprunts à long terme (travaux d'infrastructures en eaux potable et usées).

FAITS MARQUANTS EN 2020

L'année 2020 a été marquée par le changement et la pandémie. Depuis mars 2020, les activités sont au ralenti à cause de la COVID-19. En cours d'année, ce fût le départ du maire, monsieur Marcel Richard, après plus de 40 ans au service de ses concitoyens suivi par monsieur Benoît Lemay, conseiller et maire suppléant de quitter la Municipalité après plus de 10 ans à servir lui aussi ses concitoyens. Des élections partielles ont donc été tenues à l'automne. Monsieur Denis Richard a été élu sans opposition alors que le conseiller monsieur Charles-Étienne Beaudet a été élu suite au désistement du candidat monsieur Jean-Pierre Côté.

Au niveau de l'administration et du personnel de la municipalité, la stabilité est au rendez-vous. Malgré cette stabilité, la pandémie est venue ralentir les projets que la Municipalité avait sur sa table à dessin.

(SUITE DU RAPPORT DU MAIRE P.2)



Table des matières

Rapport du maire	1-2
Publication municipale	2-3
Autres informations.....	4-5-6-7-8

DATE DE TOMBÉE : 27 août 2021

PROCHAINE PARUTION : 3 septembre 2021

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : mun.leclercville@videotron.ca

RAPPORT DU MAIRE (SUITE)

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ACCORDÉS POUR L'ANNÉE 2020

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Les contrats de plus de 25 000 \$ pour l'année 2020 sont listés au tableau suivant :

FOURNISSEURS	VALEUR DU CONTRAT (taxes incluses)	NATURE DU CONTRAT	TYPE DE CONTRAT
Les Entreprises Édouard Paquette	Valeur totale - 5 ans : 347 374,46\$ Pour l'année 2019-2020 : 69 155,65 \$ Pour l'année 2020-2021 : 70 490,03\$	Services eau potable, eaux usées, urbanisme et voirie	Public
Les Entreprises Édouard Paquette	Valeur totale – 5 ans : 266 908 \$ Pour l'année 2020-2021 : 50 283\$	Déneigement – secteur urbain et endroits spécifiques (selon devis)	Public
Déneigement R. Lemay	Valeur totale – 3 ans : 190 226 \$ Pour 2020-2021 : 58 323 \$	Déneigement – secteur rural	Public
Excavations Marcel Jacques inc.	Valeur totale - 5 ans : 58 239 \$ Pour 2020-2021 : 11 278 \$	Déneigement route Seigneuriale	Sur invitation
Gaudreau Environnement inc.	Pour 2020 : 53 383,67 \$	Collecte, transport et traitement matières résiduelles et récupération	Public

Denis Richard
Maire

PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021 (TENUE SANS PUBLIC ET À DISTANCE) (l'enregistrement audio de la séance peut être écouté via le site internet)

Gérer les surplus de l'année 2020;

Nommer le maire et la directrice générale comme responsables pour la planification stratégique;

Adopter la politique MADA pour 2021-2026

Adopter le Règlement sur la gestion contractuelle (2021-166)

Adopter le Règlement modifiant le Règlement de zonage 2019-151 visant à créer deux zones pour le Parc de l'Île (2021-164);

Adopter le Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles (2021-165);

Adopter le Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (2021-167);

Autoriser l'entreprise PaddlePassion à offrir une activité au quai un soir/semaine;

Autoriser monsieur Denis Demers à utiliser la salle municipale afin d'offrir une exposition sur le hockey tout au long de l'été;

Adopter une résolution en lien avec la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone en Colombie-Britannique.

Parc de l'Île et quai

Le Parc de l'Île est maintenant ouvert ainsi que le bloc sanitaire. Plusieurs mesures ont été prises afin d'assurer la sécurité des bénévoles et des personnes qui y séjournent. La descente de quai étant déjà disponible pour nos pêcheurs, le bloc sanitaire est maintenant fonctionnel.

Feux

Comme le beau temps est enfin arrivé, plusieurs auront le goût de faire un feu. S.V.P., assurez-vous que votre foyer soit muni d'un pare-étincelles. Il est primordial de consulter le site de la SOPFEU auparavant (<http://sopfeu.qc.ca>) pour savoir s'il est autorisé d'en faire ou non.

Nuisances et broussailles hautes

Nous avons la chance de vivre dans un beau village, soyons-en fiers! Nous invitons les citoyens à bien vouloir garder leur terrain propre de toutes nuisances (déchets, branches, matériaux de construction, carcasse de voitures etc.). De plus, toute herbe ou broussaille de plus de 20 cm doit être entretenue. Nous rappelons aux gens de ne pas envoyer leur pelouse dans le chemin.

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT 2021-164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 AFIN DE SÉPARER LA ZONE PARC DE L'ÎLE EN DEUX ZONES DISTINCTES

Le 8 juin 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié le 8^e jour de juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 juin 2021.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Nouvelle aire de jeux au Parc de l'île

Bonjour à tous,

Grace à l'obtention d'une subvention du Programme Nouveaux horizons pour les aînés du Gouvernement du Canada, les citoyens pourront, dans le courant de l'été, s'amuser avec un jeu de shuffleboard et deux jeux de poches géantes au Parc de l'Île.

De plus, des tables avec toit vous garderont à l'abri du soleil. Tout cet aménagement a été permis grâce au Cercle des Fermières de Leclercville, tout particulièrement l'implication de Mme Linda Bernier.

Merci Linda pour ton dévouement!

Sophie Bédard, conseillère



Le service d'évaluation reprend les visites de propriétés privées

Sainte-Croix, le 28 mai 2021 – La MRC de Lotbinière vous informe que le service d'évaluation reprendra, dès le lundi 31 mai, ses visites intérieures de propriétés résidentielles, commerciales et industrielles. Il est entendu que les visites se feront de façon très consciencieuse et en respectant les consignes sanitaires.

Le but est de poursuivre le travail effectué au sein du département et de donner le meilleur service possible. Cette procédure est sujette à changements selon les recommandations de notre direction.

Karine Thomassin
Conseillère - Communications



YOGA PLEIN AIR À LECLERCVILLE

Le yoga c'est l'union du corps et du souffle, lorsque l'on pratique en pleine nature, nous entrons en contact avec les éléments de la terre. L'eau, les oiseaux, les arbres, le vent et tout ce qui stimule nos sens.

Venez profiter de cette vue merveilleuse sur le fleuve St-Laurent derrière le bureau municipal de Leclercville. Adresse : 1014, rue de l'Église

Tous les Jeudis matin pour 8 semaines du 17 juin au 5 août 2021 de 10h à 11h.

Tarif : 10\$ par cours payable sur place, en cas de pluie le cours sera annulé.

Pour information:

Manon Tousignant 819-263-0272

Manon.t@bell.net 819-384-5325

fadoq

Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Transports-accompagnement vers les centres de vaccination.

Le remboursement au bénévole est fait par le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière.

Pour information : Mélanie Bergeron au CPAL :418-728-4825 poste 102

La pétanque reprendra avec les beaux jours .

info. Emilie B. Lemay 819 292-2526 ou Hortense Bernard 819 292-1471

Bienvenue aux membres et les non-membres.



1000, St-Joseph
St-Flavien, Qc
G0S 2M0
418-728-4825

VACCINATION

Saviez-vous qu'un service d'accompagnement-transport bénévole vers les Centres de vaccination COVID est offert gratuitement aux personnes de 50 ans et plus grâce au CAB et au CISSS? Nous répondons, dans la mesure du possible, à toutes les demandes et nous vous recommandons de prendre le rendez-vous de vaccination sur semaine.

Pour information communiquer:
Mélanie, intervenante au CPAL
418-728-4825 poste 102



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Convergence
action bénévole



Concours

40 000\$ REMIS EN BOURSES JEUNESSE

Tu pourrais remporter l'une des 20 bourses de 2 000\$

Pour participer, prends un rendez-vous avec un conseiller en textant ou en appelant à ta caisse au 819 298-2844.

Édition
2021
2022

Pour les
16 à 25 ans



desjardins.com/boursesbny

Desjardins

La maltraitance chez les personnes âgées

Je me donne le droit d'agir!



La crise que nous vivons actuellement augmente l'isolement social et le sentiment de solitude chez plusieurs d'entre nous. Lorsque nous croyons être dans une situation de maltraitance, il faut agir.

Qu'est-ce que la maltraitance?

La maltraitance consiste en un ou plusieurs gestes, ou une absence d'action appropriée, qui cause du tort ou de la **détresse** à la personne âgée. Elle se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance. Elle est souvent commise par un proche, mais peut aussi l'être par des personnes offrant des services ou des soins. Parfois, la personne maltraitante n'a pas de mauvaise intention. La maltraitance ne s'accompagne pas toujours de violence. Toutefois, la négligence peut causer autant de tort que la violence.

Quoi faire?

1. Nommer vos limites

Vous pouvez agir en exprimant votre opinion, votre accord ou désaccord. Vous pouvez prendre une période de réflexion avant de répondre « oui » à quelque chose que l'on vous demande. Vous ne devriez pas ressentir une pression ou un signe de malaise pour répondre à une personne.

Exemples de maltraitance :

- Vous subissez du chantage ou des menaces de la part de votre entourage.
- On vous infantilise.
- On vous bouscule parce que vous ne marchez pas assez vite.

2. Briser l'isolement

Parlez avec une personne en qui vous avez confiance, n'hésitez pas à demander de l'aide, ne restez pas seul avec une situation qui vous crée un malaise.

Exemples de maltraitance :

- On vous coupe l'accès à des services.
- On ne vous permet pas de parler à votre famille, à votre médecin ou à votre comptable.

3. Demeurer à l'écoute de vos émotions

Faites-vous confiance dans ce que vous ressentez, écoutez votre voix intérieure, apprenez à vous respecter.

Exemples de maltraitance :

- On vous intimide et vous vous sentez angoissé.
- On ne répond pas à vos besoins essentiels requis à votre santé.

4. Faire valoir vos droits et vos choix selon vos besoins

Vous avez des droits, peu importe votre âge, votre sexe, votre origine ou votre orientation sexuelle.

Exemples de maltraitance :

- On vous met de la pression pour faire un nouveau testament contre votre gré.
- Vous êtes privé d'intimité dans votre milieu de vie.
- On ne respecte pas vos choix, on décide à votre place, sans vous consulter.

Besoin d'aide?

- Explorez des pistes de solution avec une personne de confiance.
- Téléphonnez à des lignes d'écoute ou à des services de votre localité : CLSC, Ligne Aide Abus Aînés, 211, Centre d'action bénévole, organismes de défense de droits, organismes de médiation citoyenne, etc.



LIGNE AIDE ABUS ÂNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

www.ciassca.com

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Édition
2021
2022

Concours 40 000\$ REMIS EN BOURSES JEUNESSE

Pour les
16 à 25 ans



Tu pourrais remporter l'une des 20 bourses de 2 000\$

Pour participer, prends un rendez-vous avec un conseiller en textant ou en appelant à ta caisse au 819 298-2844.

desjardins.com/boursesbny

 Desjardins

Programme : Jeunes en mouvement vers l'emploi.

On recrute!

Début le **14 juin 2021!**

-  Tu as entre **16 et 30 ans**
-  Tu n'es pas à l'emploi ou aux études
-  Tu vis dans la **région de Lotbinière**
-  Tu veux **améliorer ton bien-être**



Pour trouver ta place dans le marché du travail :

- 40 semaines
- 30 heures / semaine (393\$)
- Ateliers découvertes
- Ambiance trippante
- Soutien à l'emploi

Fais vite! 6 places disponibles!

Rébecca Landry : 418 888-8855 , poste 235
rlandry@carrefouremploilotbiniere.com

Toutes les mesures de santé publique en vigueur seront respectées.

Avec la participation financière de :

Financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse









Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beaudet Conseiller #1
Poste vacant Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6 et maire suppléant

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette(418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet(819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux(819) 292-2769



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00